

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01429

Numéro SIREN : 512 223 967

Nom ou dénomination : 2AL

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006810

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2AL</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>41 Ter Route d'ESPAGNE 31120 PORTET-SUR-GARONNE</u>					
Numéro SIRET* <u>5 1 2 2 2 3 9 6 7 0 0 0 3 9</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
			Exercice N clos le <u>30/09/2022</u>		
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	14 131
	Immobilisations corporelles*		028	030	172 421
	Immobilisations financières* (1)		040	042	7 092
	Total I (5)		044	048	193 645
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	175 497
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	65 846
		Autres* (3)	072	074	31 092
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	199 095
	Charges constatées d'avance *		092	094	512
	Total II		096	098	472 044
	Total général (I + II)		110	112	665 690
PASSIF			Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		50 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		5 000
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		23 776
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		118 267
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		197 043
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		204 393
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		87 424
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		75 576
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		169	10 843	101 250
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		468 646	
Total général (I + II + III)		180		665 690	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	204 393
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	10 886
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2AL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 665 690 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 267 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	49 647			49 647
Immobilisations corporelles	255 079	10 886		265 965
Immobilisations financières	8 093		1 000	7 093
Total	312 819	10 886	1 000	322 705
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	31 586	3 930		35 516
Immobilisations corporelles	64 221	29 323		93 544
Immobilisations financières				
Total	95 807	33 253		129 059
ACTIF NET				193 645

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 886		10 886
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 886		10 886
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 000	1 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 000	1 000

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		

Total

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 103 507 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 000		4 000
Prêts			
Autres	2 055		2 055
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	65 846	65 846	
Autres	31 093	31 093	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	513	513	
Total	103 507	97 452	6 055

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 381 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
à 1 an au maximum à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine	204 394			204 394
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 577	75 577		
Dettes fiscales et sociales	86 303	86 303		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 948	14 948		
Produits constatés d'avance				
Total	381 222	176 828		204 394

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 32 191

(**) Dont envers les associés 10 844

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	28 311
CONGÉS À PAYER	6 242
CH.SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	1 556
ETAT - CHARGES À PAYER	3 820
Total	39 928

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	513		
Total	513		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	45 000		45 000
Ventes de marchandises	1 126 443	4 047	1 130 490
Produits des activités annexes	21 372		21 372
TOTAL	1 192 815	4 047	1 196 862

2AL

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50 000 Euros
Siège social : 41 Ter Route d'Espagne
31120 PORTET-SUR-GARONNE
512 223 967 RCS TOULOUSE

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 17 MARS 2023

Décision d'affectation de résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à un montant de 118 267.22 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	118 267.22 €
sur le compte « Autres Réserves », s'élevant à un montant de :	23 776.53 €
qui ressortira ainsi à une somme de :	142 043.75 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée, à titre de dividende, au cours des trois derniers exercices.

L'associée unique

